

# Dispositif LOGI JEUNES

De la rue au logement, accompagner des jeunes  
de 18 à 25 ans en rupture sociale

**Janvier 2022**

## Sommaire :

- 1. Un peu d'histoire**
- 2. Objectif du dispositif**
- 3. Les principales caractéristiques du dispositif**
- 4. Comment y accéder , quelles sont les démarches ?**
- 5. Les candidatures**
- 6. Les contacts**

# 1. Un peu d'histoire...

## Des besoins repérés a l'accueil de jour de surso

Accroissement du nombre de jeunes de -25 ans en rupture sociale, sans ressource ou disposant de ressources modestes, sans solution d'hébergement ou en hébergement précaire chez des tiers, sans lien avec les dispositifs d'insertion ou de logement.

**\* Novembre 2009 - Projet de création d'un premier programme : 15 logements sur Mulhouse (financement expérimental DDCSPP – plan de relance Ministère du logement + Fondation Abbé Pierre + collectivités) – création d'un COPIL**

- Hiver 2012-2013 - Création 10 logements supplémentaires (urgence)
- 2013 - Pérennisation 25 places en intermédiation locative
- 2014 – Programme de 15 places sur Thann-Cernay en régime stabilisation
- 2015 – Dispositif inscrit dans le dispositif AHI
- 2016 – Mise à disposition de 10 places mulhousiennes au SIAO
- 2017 – Création de 15 places supplémentaires en intermédiation locative
- 2021 – Ouverture de 5 nouvelles places d'intermédiation locative hors dispositif Logi'Jeune

## 2. Objectif du dispositif

# Accompagner des jeunes de 18 à 25 ans, sans hébergement stable, en rupture sociale, vers une autonomie dans le logement.

- \* S'adresse à des jeunes ayant la capacité et/ou le désir de vivre seul en logement, disposant ou non d'un minimum de ressources
- \* **Dispositif d'accompagnement pour 55 jeunes en logement autonome**
- \* Hébergement : Contrat de séjour avec possibilité de sous-location ou glissement de bail, principe de participation au loyer évolutive et selon les ressources
- \* **Pas de durée de prise en charge prédéfinie mise à part l'âge (25 ans)**
- \* Principe de l'accompagnement adapté à la vie **DANS** le logement privé par un travailleur social référent
- \* **Encadrement 1 travailleur social pour 10/12 jeunes - entretiens hebdomadaires à domicile, au bureau ou par téléphone**

# 3. Les principales caractéristiques du dispositif

👉 Une équipe de 6 travailleurs sociaux et un chef de service

👉 Un parc de 55 logements (essentiellement des T1) loués auprès de bailleurs privés ou publics : bénéficie de l'ALT (allocation logement temporaire)

👉 40 places en intermédiation locative dont 35 sur Mulhouse et agglomération et 5 sur Thann-Cernay

ALT + différentiel loyer compensé par participation au loyer ou prise en charge service social ville de Mulhouse + FAJ (besoins fondamentaux)

👉 15 places sur Thann-Cernay en stabilisation

ALT + différentiel loyer prévu au financement + allocation de subsistance (200<sup>e</sup> mensuel pour les jeunes n'ayant aucune ressources > besoins fondamentaux)



# 4. Accompagnement social global

**Création du lien, confiance en soi, « savoir habiter », « savoir vivre en logement », « adhérer » à l'accompagnement autant d'objectifs plus importants les uns que les autres....**



Comment ? : visite à domicile hebdomadaire, entretien individuel dans les locaux de SURSO, création du lien par le biais d'activités, travail avec les partenaires comme la mission locale, Sémaphore, Maison des Ados, agence d'intérim, Imeos, Bailleurs sociaux, Eco'Logis...

**Pour finalement devenir AUTONOME et avoir accès à un logement en tant que locataire.**

# Intermédiation locative

De la rue au logement, accompagner des jeunes de 18 à 25 ans dans l'apprentissage du « devenir locataire »

**Décembre 2021**

# De la rue au logement, accompagner des jeunes de 18 à 25 ans dans l'apprentissage du « devenir locataire »

- \* S'adresse à des jeunes souhaitant accéder au logement, disposant de ressources suffisantes (salaire, RSA...) et stables et exprimant le besoin d'être accompagnés dans l'apprentissage du « savoir habiter ».
- \* **Dispositif d'accompagnement pour 5 jeunes en logement autonome.**
- \* Contrat de séjour de sous-location et allocataire CAF avec paiement du différentiel de loyer (loyer – ALS), puis glissement de bail.
- \* **Prise en charge de 6 mois renouvelable et 18 mois maximum.**
- \* Principe de l'accompagnement adapté à la vie **DANS** le logement privé par un travailleur social référent
- \* **Encadrement 0,25 ETP travailleur social pour 5 jeunes – entretiens hebdomadaires à domicile, au bureau ou par téléphone**

- **Une équipe de 1 travailleur social (0,25 ETP) et un chef de service**
- **Mobilisation des logements dans le parc public ou privé avec la personne (essentiellement des T1). L'association est locataire et la personne est sous-locataire et bénéficiaire de l'ALS versée par la CAF.**
- **5 places localisées sur Mulhouse agglomération et Thann-Cernay.**

# 5. Les candidatures

## CANDIDATURES :

**Phase 1 :** Orientation SIAO avec évaluation sociale complète et détaillée

- \* **Orientation interne** transmise au chef de service par mail
- \* **Orientation externe** peuvent être transmises au chef de service par mail également pour prise de connaissance de la situation avant la VSU

**Phase 2 :** Préconisation ou non du dispositif LJ en fonction des conditions vues dans les diapo précédentes. Le chef de service prend attache avec le prescripteur directement si besoin.

**Phase 3 :** Si la candidature correspond au profil du dispositif, entretien du jeune avec un professionnel de l'équipe (futur référent) pour commencer à travailler le lien et évaluer la place et les objectifs du jeune dans la démarche d'intégration.

**Phase 4 :** Validation du chef de service après entretien avec le professionnel en lien avec les candidatures. Information transmise à la coordinatrice SIAO insertion pour orientation.

**Phase 5 :** Candidatures orientées par la coordinatrice insertion via le SI SIAO.

# 6. Les contacts



## CONTACTS :

**Association SURSO**

**Directeur Jean-Philippe JULO**

**julo.jeanphilippe@surso.fr**

**39 allée Glück**

**68100 MULHOUSE**

**03 89 56 05 55**

**Dispositif LOGI JEUNES et IML - Chef de service**

**Monsieur Thomas BLOND**

**blond.thomas@surso.fr**